

# Soutien à la réalisation d'études portant sur la saisonnalité

## REGION NOUVELLE-AQUITAINE

---

### Présentation du dispositif

- Cette aide vise à accompagner les entreprises dans la réalisation d'une veille stratégique sur les problématiques liées à la saisonnalité.
- Elle vise la mise en place d'une missions d'observation, d'analyse et de faisabilité avant le déploiement de nouvelles stratégies en faveur de la saisonnalité.
- Sont éligibles les dépenses relatives aux diagnostics, aux études de faisabilité, et à l'analyse économique.

### Montant de l'aide

- La subvention intervient à hauteur de 50% maximum d'un montant des dépenses éligibles HT, plafonné à 30 000 € de dépenses.
- Le montant total d'aides accordé sur une période de 3 ans est limité à 15 000 € maximum.

### Organisme

#### REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **Région Nouvelle-Aquitaine**  
Hôtel de Région  
14, rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX cedex  
Téléphone : 05 57 57 8000  
Web : [www.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.fr)

### Fichiers attachés

- [Fiche de demande d'aide](#) (25/06/2018 - 55.8 Ko)